

PISTE PEDAGOGIQUE

Comment les œuvres de secours du camp de Rivesaltes ont-elles cherché à préserver la dignité des internés ?

NOTIONS – VOCABULAIRES

Œuvres de Secours / Dignité/ Conflit moral/ Impartialité/ Neutralité/ Résistance/ Collaboration/ Légalité.

NIVEAU | THÈME DU PROGRAMME

EMC

OBJECTIFS

- Définir les missions des œuvres de secours
- Comprendre pourquoi des personnels des œuvres de secours ne respectèrent pas les principes de neutralité et d'impartialité
- Comprendre comment les œuvres de secours ont résisté à la déportation des juifs du camp
- Analyser et comprendre des documents

CAPACITÉS | COMPÉTENCES

Le respect d'autrui

- Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui
- Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences
- Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion
- Savoir identifier les formes de discrimination

DOMAINES

D3-La formation de la personne et du citoyen. (Réflexion et discernement)
D5-Les représentations du monde et l'activité humaine

RESSOURCES

- exposition permanente du Mémorial du camp de Rivesaltes
- forêts de témoins de l'exposition permanente
- photographies de la Croix Rouge Suisse et fonds Paul SENN du Mémorial du camp de Rivesaltes
- livre « *Andrée Salomon, une femme de lumière* », Collection témoignage de la Shoah
- site internet de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, unhcr.org

Travail dans l'exposition permanente

Qu'est-ce qu'une œuvre de secours et quelles furent leurs actions ?

1) En vous aidant de la table centrale de l'exposition permanente, définir ce qu'est une « **œuvre de secours** » puis citer trois œuvres de secours qui intervinrent au camp de Rivesaltes.

2) Quelles missions les œuvres de secours remplirent-elles au camp de Rivesaltes ?

3) Écouter le témoignage audio de *Pepita BEDOYA DE BOURRELIER*, de *Paul NIEDERMAN*, de *Margot WICKI-SCHWARZSCHILD* et de *Yéhoyahin GUR*. Remplir le tableau ci-dessous.

Témoins	Nom de l'œuvre de secours citée	Actions évoquées
<i>Pepita BEDOYA DE BOURRELIER</i>		
<i>Paul NIEDERMAN</i>		
<i>Margot WICKI-SCHWARZSCHILD</i>		
<i>Yéhoyahin GUR</i>		

4) Comment définiriez-vous la « dignité » ?

5) En quoi les conditions de vie dans le camp de Rivesaltes ne respectaient pas la dignité des internés ?

A quel conflit moral les œuvres de secours furent-elles confrontées ?

Principes fondateurs de comportement de la Croix Rouge

Impartialité : Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

Neutralité : Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Source : www.croix-rouge.fr, consulté en 2018

1) En vous aidant du document « **Principes fondateurs de comportement de la Croix Rouge** », dites qu'elles doivent-être les attitudes d'un membre de la Croix Rouge ?

2) Les œuvres de secours mentionnées par les témoins ont-elles respecté les principes d'impartialité et de neutralité ? Compléter le tableau ci-dessous.

Témoins	Nom de l'œuvre de secours citée	Actions évoquées	Respect des principes Impartialité / Neutralité ?
Pepita BEDOYA DE BOURRELIER	Croix-Rouge Suisse	Distribution de jouets pour Noël	
Paul NIEDERMAN	Croix-Rouge Française	Le barbelé est coupé à l'aide d'une pince – Évasion de Paul NIEDERMAN	
Margot WICKI-SCHWARZSCHILD	Croix-Rouge Suisse	Soins aux enfants – distribution de nourriture	
Yéhoyahin GUR	OSE	Faire sortir les enfants du camp	

3) Selon vous, pourquoi ces principes ont-ils été transgressés par les œuvres de secours dans certaines situations ?

Travail dans une salle pédagogique

4) Certains enfants internés au camp de Rivesaltes purent grâce aux œuvres de secours se réfugier dans des « homes » ou « colonies », comme le château de Pringy situé en Haute-Savoie ou la maternité suisse d'Elne des Pyrénées Orientales. Ces colonies devinrent de petits centres sanitaires et éducatifs où les enfants, une fois revigorés, avaient aussi l'occasion de se distraire par les travaux manuels, le chant et les jeux.



Dortoir du château de Pringy, 1942.



Maternité Suisse d'Elne, 1942.



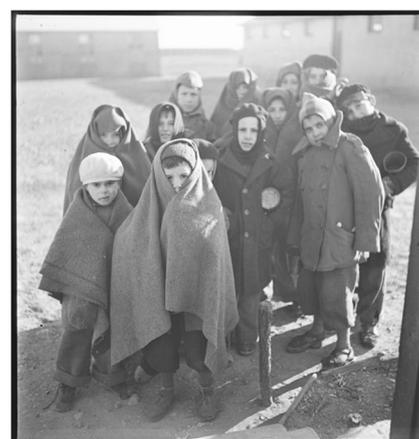
Enfants dans la colonie de Banyuls sur mer, 1942. Paul SENN



Enfants dans une baraque du camp de Rivesaltes (1941 – 1942) – Paul SENN
Source : Fonds Paul SENN



Repas des enfants dans une baraque du camp de Rivesaltes (1941 – 1942)



Enfants dans le camp de Rivesaltes (1941 – 1942) – Paul SENN

En vous aidant de **l'exposition permanente, de votre visite de l'extérieur du camp de Rivesaltes et des photographies ci-dessous**, comparer les conditions de vie des enfants dans le camp de Rivesaltes et dans les « colonies » gérées par les œuvres de secours.

Comment les œuvres de secours résistèrent-elles à la déportation des juifs du camp de Rivesaltes ?

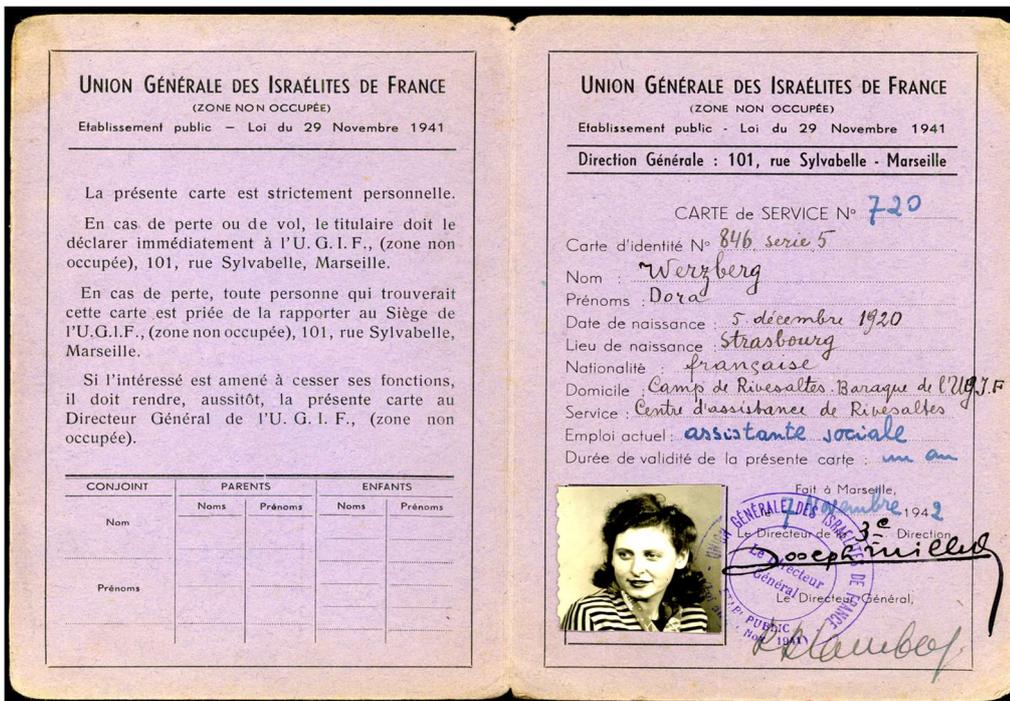
« Tous les enfants et adolescents juifs avaient été libérés ultérieurement sauf une trentaine, nouvellement arrivés au camp ou dont les parents n'avaient pas voulu se séparer. Le 3 août au matin eu lieu le premier appel. Tous ceux qui ne pouvaient se justifier d'appartenir à une catégorie d'exemption étaient concentrés à l'îlot K, entourés pour l'occasion d'un nouveau fil barbelé. Aucun enfant n'était et se trouvait parmi ces premiers déportables. Le 7 août, les délégués des œuvres furent convoqués par la direction du camp pour une réunion privée avec la préfecture de Perpignan chargée du criblage des internés (Secours Suisse, Quakers, Cimade, OSE, Croix-Rouge Française). Ils apportaient la terrible nouvelle : les enfants allaient être compris dans les mesures de déportation. Il fallait à tout prix sortir ces enfants du camp. La déléguée des Quakers, Miss ELMS, emmena immédiatement un premier groupe dans sa propre voiture à Perpignan et revint chercher le reste le jour même. Le camp voulut bien nous ratifier cette action comme une libération d'enfants suivant l'ancien régime. Il ne restait aucun enfant juif au camp. Cependant, tous les jours étaient amenées des familles entières arrêtées à la ligne de démarcation, à la frontière Suisse ou ramassées dans les environs. Pendant 15 jours tous les enfants de moins de 16 ans arrivés au camp purent en repartir aussitôt, muni d'un titre régulier de libération. Ils furent hébergés dans les maisons de diverses œuvres (Secours Suisse, Éclaireurs Israélites) ».

Andrée Salomon, déléguée de l'OSE aux camps de Rivesaltes et de Gurs

Andrée Salomon, une femme de lumière, Collection témoignage de la Shoah, p153.

1) A partir du témoignage d'Andrée Salomon ci-dessus, expliquer comment les œuvres de secours résistèrent-elles à la déportation des juifs du camp de Rivesaltes ?

2) Le 12 mai 2016, Dora AMELAN reçut les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur pour avoir sauvé des centaines d'enfants juifs internés au camp de Rivesaltes.



Carte de service de Dora AMELAN, 1942
Source : fonds personnel de Dora AMELAN

"Quand je suis partie du camp de Rivesaltes, j'étais chargée, toujours par l'OSE, d'aller ravitailler et de payer les familles qui cachaient des enfants juifs dans les campagnes. L'OSE faisait rentrer de l'argent de Suisse puis nous le confiait. C'était pour que les familles qui hébergeaient un enfant juif, pour qu'elles puissent les nourrir. Mais il y avait deux cas de figure : ceux qui cachaient des enfants par conviction, mais il y avait aussi des gens qui le faisaient pour l'argent."

Dora AMELAN, *France Bleue Roussillon*, 2016

3) A quelle œuvre de secours appartenait Dora AMELAN ? Quelles étaient ses fonctions dans le camp et comment aidait-elle les enfants internés au camp de Rivesaltes ?

4) En vous appuyant sur l'ensemble des documents étudiés, expliquer comment les œuvres de secours travaillant au camp de Rivesaltes ont-elles cherché à préserver la dignité des internés.

Préserver la dignité des réfugiés aujourd'hui

Préambule de la charte des Nations Unies, 1946

Nous peuples des Nations Unies,

Résolus :

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Source : *Charte des Nations Unies, Préambule, 1946*

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés a été créée en 1950 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour venir en aide aux millions d'Européens qui avaient fui ou perdu leur foyer. Elle avait un mandat de trois ans pour accomplir son travail et devait ensuite disparaître.

Aujourd'hui, plus de 67 ans plus tard, notre organisation est toujours active, protégeant et venant en aide aux réfugiés du monde entier.

Source : unhcr.org

Les donateurs les plus importants pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) – Montants exprimés en dollar (USD)

DONATEUR	GOVERNEMENT	DONATEURS PRIVÉS	ORGANISMES INTER-GOUVERNEMENTAUX	FONDS DES NATIONS UNIES	TOTAL
États-Unis d'Amérique	1 450 360 238	39 463 883			1 489 824 121
Allemagne	476 918 668	28 644 926			505 563 594
Union européenne			436 036 986		436 036 986
Japon	152 359 773	33 200 049			185 559 822
Royaume-Uni	136 219 370	5 344 872			141 564 241
Suède	111 958 945	21 761 459			133 720 404
Norvège	98 941 956	1 879 000			100 820 956
Pays-Bas	75 711 468	21 307 797			97 019 265
Espagne ¹	10 119 894	80 749 997			90 869 890
Canada	81 879 293	7 725 110			89 604 404
Italie	51 417 322	24 137 770			75 555 092
Australie ²	39 715 089	24 504 634			64 219 723
Danemark	58 370 565	1 235 978			59 606 543
République de Corée	21 845 151	35 818 585			57 663 736
Budget ordinaire des Nations Unies				43 399 500	43 399 500
France	39 733 899	971 584			40 705 483
Suisse	35 402 490	2 316 129			37 718 618

Source : unhcr.org (2017)

1) Quels étaient les objectifs des États qui signèrent la charte des Nations Unies le 26 juin 1945 ?

2) Le UNHCR vient en aide aux réfugiés à travers le monde. De qui dépend cette organisation ?

3) Les œuvres de secours qui intervinrent au camp de Rivesaltes de 1941 à 1942 étaient financées par des associations et des dons privés. Quelle différence majeure pouvez-vous relever avec le financement du HCR aujourd'hui ?

4) Comment expliquez-vous que les États financent aujourd'hui le UNHCR ?

Débattre en classe

Et si vous aviez appartenu à une œuvre de secours du camp de Rivesaltes, seriez-vous resté neutre et impartial ?

Vous allez devoir débattre avec les camarades de votre classe. Pour vous aider à préparer votre prise de parole, lister les arguments en faveur de l'impartialité et de la neutralité et les arguments qui s'y opposent.

Les raisons qui vous auraient poussé à rester neutre et impartial	Les raisons qui vous auraient poussé à ne pas rester neutre et impartial